

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Mélanie, que :

Lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mercredi 19 novembre 2025, à 19h30 à la salle du conseil située au 10, rue Louis-Charles-Panet à Sainte-Mélanie seront déposés le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024.

Cet avis est donné conformément au deuxième alinéa de l'article 176.1 *du Code municipal du Québec*.

**DONNÉ à Sainte-Mélanie, ce 17<sup>e</sup> jour de novembre 2025.**



**Luis J. Bérubé, LL.B. CRIA, Adm. A.**  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Luis Bérubé, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Mélanie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi, le 17 novembre 2025, entre 9 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 novembre 2025.



**Luis J. Bérubé, LL.B. CRIA, Adm. A.**  
Directeur général et greffier-trésorier